

MAIRIE DE SAINT-AGNIN SUR BION

379 rue du Bourg - 38300 SAINT-AGNIN SUR BION
Téléphone : 04.74.93.46.51 / Fax : 04.74.43.27.71
mairie.st.agninsurbion@wanadoo.fr

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DU 8 AVRIL 2019

L'an deux mil dix-neuf, le huit du mois d'avril, le conseil municipal s'est réuni à la mairie, sur convocation du 28 mars 2019, et sous la présidence de Monsieur ROY Louis, Maire.

PRESENTS : ARMANET Pascal, BERNARD Jean-Michel, BRISON Sophie, CHAPELIER Gilles, DURANTON Patrice, GAGET Stéphanie, GONNET Martial, MOIROUD Sandrine, PERRIN Alain, PLAETEVOET Patrick, ROY Louis.

EXCUSES : LALO Ludovic, MASSAT Véronique.

ABSENTS : DURAND Brice.

Secrétaire de séance : MOIROUD Sandrine.

COMPTE DE GESTION 2018 – COMMUNE – ASSAINISSEMENT (délibération n°2019-01)

Ils sont approuvés et votés à l'unanimité des membres présents.

COMPTE ADMINISTRATIF 2018 – COMMUNE (délibération n°2019-02)

Le Maire quitte la séance et le compte administratif est présenté par Monsieur PLAETEVOET Patrick, Doyen de l'assemblée.

Section de fonctionnement

Recettes : 574.873,69 euros

Dépenses : 425.972,83 euros

Résultat 2018 : excédent de 148.900,86 euros

Excédent antérieur reporté : 36.201,18 euros

Transfert ASSAINISSEMENT : excédent de 134.651,34 euros

Transfert SYNDICAT DES EAUX : excédent de 23.280,04 euros

Résultat de clôture 2018 : excédent de 343.033,42 euros

Section d'investissement

Recettes : 1.182.215,28 euros

Dépenses : 849.608,54 euros

Résultat 2018 : excédent de 332.606,74 euros

Excédent antérieur reporté : 235.426,42 euros

Transfert ASSAINISSEMENT : déficit de - 48.576,32

Transfert SYNDICAT DES EAUX : déficit de - 5.096,59

Résultat de clôture 2018 : excédent de 514.360,25 euros

Le compte administratif 2018 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Le Maire ne prend pas part au vote.

BUDGET PRIMITIF 2019 – COMMUNE

(délibération n°2019-03)

Les taux des trois taxes pour l'année 2019 restent inchangés, soit :

- taxe d'habitation : 10,84 %,

- taxe foncière bâtie : 11,17 %,

- taxe foncière non bâtie : 47,43 %.

Les taux proposés sont approuvés et votés à l'unanimité des membres présents.

Mairie de Saint-Agnin Sur Bion – conseil municipal du 8 avril 2019

Affectation du résultat d'exploitation 2018 : 343.033,42 euros (délibération n°2019-04)

Affectation au compte 1068 : 251.962,00. euros

Affectation à l'excédent reporté : 91.071,42 euros

Pour information au 1068 seront inscrits les 5.096,59 euros remboursés par Bièvre Isère Communauté au titre du déficit du Syndicat des Eaux (251.962,00 + 5.096,59 = 257.058,59euros)

La section de fonctionnement s'équilibre à la somme de 653.350,42 euros.

La section d'investissement s'équilibre à la somme de 1.044.500,00 euros.

Le budget primitif 2019 est approuvé et voté à l'unanimité des membres présents.

Subventions 2019 : 3.000 euros.

Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) : 1.018 euros,

Association des familles et bénévoles de l'EHPAD de la Barre : 150 euros,

Centre éducatif Camille Veyron de Bourgoin-Jallieu : 25 euros,

Délégués Départementaux de l'Education Nationale (DDEN) : 50 euros,

Espace Formation Métiers et Artisanat (EFMA) : 100 euros

Le Souvenir Français : 50 euros,

LEAP Bonnevaux : 50 euros,

Sou des Ecoles : 900 euros,

Divers : 657 euros.

ADMISSION EN NON VALEUR (délibération n°2019-05)

Le Maire informe l'assemblée que la Trésorerie de La Côte Saint André lui a remis l'état de présentation en non-valeur qui s'élève à la somme de 273,87 euros.

Suite aux recouvrements infructueux de la Trésorerie de La Côte Saint André sur 3 pièces présentées concernant 2 redevables pour les années de 2016 à 2017.

Le Conseil Municipal, après ces explications et ayant délibéré à l'unanimité des membres présents :

DECIDE de porter en non-valeur le montant de 273,87 euros,

AUTORISE le Maire à mandater la somme correspondante au compte 6541.

CONVENTION DE SERVITUDES ENEDIS (délibération n°2019-06)

INSTALLATION D'UNE LIGNE ELECTRIQUE SOUTERRAINE POUR L'EXTENSION DE L'ECOLE

Le Maire présente à l'assemblée la convention de servitudes entre la commune et ENEDIS sur la parcelle cadastrée section B numéro 1202 située au lieudit Le Village « 449 rue du Bourg » pour l'installation d'une ligne électrique souterraine de 400 Volts, afin de pouvoir alimenter l'extension du bâtiment scolaire.

Le Conseil Municipal, après ces explications et ayant délibéré à l'unanimité des membres présents :

EMET UN AVIS FAVORABLE à la convention entre la commune et ENEDIS,

AUTORISE le Maire à signer la convention et tous documents se rapportant à ce dossier.

ELECTIONS DES REPRESENTANTS AU PARLEMENT EUROPEEN

Le scrutin aura lieu le 26 mai 2019 de 8 heures à 18 heures.

Composition du bureau

Le Président :

Titulaire : ROY Louis - Suppléant : DURAND Brice,

Le secrétaire :

Titulaire : PERRIN Alain – Suppléant : CHAPELIER Gilles,

2 assesseurs :

Titulaire : ARMANET Pascal – Suppléante : BRISON Sophie,

Titulaire : GONNET Martail – Suppléant : BERNARD Jean-Michel.

Permanences du scrutin

De 8 h 00 à 10 h 30 : DURANTON Patrice, GONNET Martial,

De 10 h 30 à 13 h 00 : CHAPELIER Gilles, ROY Louis,

De 13 h 00 à 15 h 30 : BRISON Sophie, ARMANET Pascal,

De 15 h 30 à 18 h 00 : BERNARD Jean-Michel, PERRIN Alain

DEMANDES DE CERTIFICAT D'URBANISME

Maître SARAMITO-SOTTILINI Fanny, Notaire : CU 038351 18 10032 (a)
175 impasse des Acacias – parcelles C n° 389 et 390 et 391 et 402 et 408 et 409 et 410 et 847
Pour information.

SERPOUD Roger : CU 038351 19 10001 (b)
170 rue du Boutat – parcelle A n° 951
Division du terrain en deux lots constructibles dont un dans l'immédiat en vue de la construction d'une maison d'habitation.

FERDINAND Jade : CU 038351 19 10002 (b)
Route de Riboud – parcelle B n° 592
Création d'un élevage canin.

BUTTIN Luc : CU 038351 19 10003 (b)
Lieudit Le Sans – parcelle C n° 976
Construction d'une maison individuelle.

DEMANDES DE DECLARATIONS PRELABLES

ENEDIS – HERBIN Sylvian : DP 038351 18 10021
Rue les Guichères – parcelle C n° 223
Création d'un poste 4UF « Les Crozes ».

Consorts JAILLET – chez POLLOSSON Catherine : DP 038351 18 10022
Rue de Riboud – parcelle B n° 1002
Division de la propriété en vue de la création d'un lot à bâtir et un surplus conservé en l'état.

CAMPEGGIA Mickaël : DP 038351 18 10023
280 rue les Vernes – parcelles B n° 303 et 305
Création de six ouvertures et changement des menuiseries existantes.

Indivision PERRIN – chez PERRIN Alain : DP 038351 18 10024
Rue Romanée – parcelle B n° 623
Division de l'unité foncière de façon à créer deux lots – lot A destiné à la vente en vue de la construction future – lot B destiné à la vente en vue de la construction future – lot C reliquat bâti conservé par le propriétaire.

GINON Jean-Marie : DP 038351 19 10001
44 impasse de Chapounoux – parcelles B n° 1597 et 1595
Piscine.

DREVON Yannick : DP 038351 19 10002
640 rue du Chatenay – parcelle B n° 1239
Piscine.

GINON Jean-Marie : DP 038351 19 10003
44 impasse de Chapounoux – parcelles B n° 1597 et 1595
Véranda.

FERNANDEZ SILES Anthony : DP 038351 19 10004
174 G rue le Bichet – lotissement Le Clos de l’Orme – parcelle C n° 1032
Piscine.

Indivision ROY - chez GUIILLAUD Marguerite : DP 038351 19 10005
686 rue du Chatenay – parcelles B n° 260 et 261 et 233 et 234
Division de l’unité foncière – lot A détachement d’un lot à bâtir – surplus bâti, surplus conservé.

DUBREMETZ Marc / PERROT Fanny : DP 038351 19 10006
29 rue des Mas - parcelle B n° 514
Piscine.

MOREL Sébastien : DP 038351 19 10007
56 B rue du Ravachay – parcelles A n° 1085
Piscine.

BERTHOME Elodie : DP 038351 19 10008
241 rue les Bruyères – parcelle A n° 960
Aménagement d’une pièce dans le garage et remplacement de la porte de garage par une baie vitrée.

LIOBARD David : DP 038351 19 10009
176 C rue du Boutat – parcelle A n° 1026
Remplacement de la porte du garage par une baie vitrée avec volets roulants et création de deux velux.

DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE

REVOL Brice : PC 038351 19 10001
45 rue les Vernes – lotissement Les Vernes – parcelle B n° 1482
Création d’un garage et d’une dalle béton recouverte d’une pergola en extension de la maison existante.

IM David et Jessica : PC 038351 19 10002
Rue du Chatenay – lotissement Les Côteaux du Chatenay I – parcelles B n° 1581 et 1582
Construction d’une maison individuelle.

SCI TRE – KUCUKSAKALLI Salih : PC 038351 19 10003
403 rue du Bourg – parcelle B n° 390
Construction de quatre logements individuels.

SEYIT Yurt : PC 038351 19 10004
Rue de l’Orme – lieudit Le Bichet – parcelle C n° 265
Construction d’une maison individuelle avec garage.

PEJOT Clément : PC 038351 19 10005
451 rue de Riboud – parcelle B n° 1647
Construction d’un garage attenant à la maison.

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE MODIFICATIF

MOLLON Jean Baptiste et Alexandra : PC 038351 18 10011 M 01
Rue du Chatenay – lotissement Les Côteaux du Chatenay II – parcelles B n° 1565 et 1557 et 1570
Modification de la teinte de l’enduit et modification de l’emplacement de la maison sur le terrain.

QUESTIONS DIVERSES

Nom et numérotation des rues

La commission « signalisation » revoit le nom des rues et la numérotation des nouveaux logements.

Cantine et périscolaire :

Pour l'année 2018, il y a eu 11.152 repas de servis et 24.650 heures de garderie (+ 10 %)

Fin de la réunion du conseil municipal à 00 heure 19.